



Wallonie

DEPARTEMENT DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
ET DE L'URBANISME

SPW  
Service public  
de Wallonie

Rue des Brigades d'Irlande 1  
B-5100 Namur  
Tél. : 081/33.21.11.  
Fax : 081/33.22.85.  
Mél : Veronique.lebrun@spw.wallonie.be

Au Collège communal  
Administration communale  
Rue de Faing 10  
6810 CHINY

Namur, le

06 SEP. 2016

Nos réf. : DATU/DAL/AF/JPVR/JPAD/SSC/Chiny

Votre contact : DAUBECHIES\_Anne, Attachée – 081/33 25 68 – anne.daubechies@spaw.wallonie.be

**OBJET : CHINY – Schéma de structure communal – Entrée en vigueur**

Madame, Monsieur,

Votre courrier du 26 aout 2016 par lequel vous me transmettez une copie de l'avis de publication relatif au dossier cité sous rubrique m'est bien parvenu.

Conformément aux articles 112 à 114 de la nouvelle loi communale, le schéma de structure communal est d'application au cinquième jour qui suit le jour de publication, soit à partir du 21 aout 2016.

Je me charge d'en informer Monsieur Peeters, Fonctionnaire délégué a.i.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Josiane PIMPURNIAUX,  
Directrice